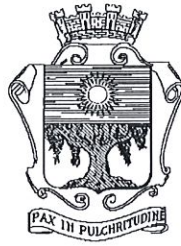


AR PREFECTURE

006-210600110-20180919-07-DE
Reçu le 28/09/2018



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 07 – RENOVATION DE LA MAISON DU CIMETIERE : AUTORISATION DU
CONSEIL MUNICIPAL POUR LE DEPOT DE LA DECLARATION PREALABLE
PAR MONSIEUR LE MAIRE

Séance Publique Ordinaire du 19 SEPTEMBRE 2018

A 19 heures 30 dans la salle du Conseil

Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY,
M. Claude CALIMAR, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu BAS-PANIZZI,
M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA,
Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Guy PUJALTE, M.
Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M.
André RIOLI, M. Philippe RASTOLDO, Mme Sophie REID, M. Bernard MAILLE,
Mme Carolle LEBRUN, M. Stéfan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. Christian HUGUET à Mme Carolle LEBRUN, M. Michel
CECCONI à Monsieur le Maire, Mme Evelyne BOICHOT à Mme Joëlle HENON-
DECOUARD, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Claude CALIMAR, M. Jean-Elie
PUCCI à M. André RIOLI, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 21

VOTANTS : 27

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 13 septembre 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20180919-07-DE
Reçu le 28/09/2018



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2018

VII – RENOVATION DE LA MAISON DU CIMETIERE : AUTORISATION DU
CONSEIL MUNICIPAL POUR LE DEPOT DE LA DECLARATION PREALABLE
PAR MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur Bernard MACCARIO, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« La maison du cimetière, sise 8 chemin des Myrtes, nécessite des travaux de rénovation :

- Ravalement,
- Rénovation de la frise et des menuiseries bois conservées,
- Remplacement des tuiles,
- Remplacement des gouttières.

Aujourd'hui, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable et toutes demandes d'autorisations nécessaires à la réalisation de cette opération de rénovation ainsi que de signer tous documents s'y rapportant. »


LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable et toutes demandes d'autorisations nécessaires à la réalisation de cette opération de rénovation ainsi que de signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX

